



LC 08241

N°/MEEF/CAB/.....20

10 SEPT 2019

Conakry, le.....

Le Ministre d'Etat

0059

CERTIFICAT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE /MEEF/CAB/BGEEE/2019

Portant renouvellement du Certificat de Conformité Environnementale du projet d'extension N°13EA0039 de la mine de la Compagnie des Bauxites de Guinée(CBG) étendu sur les préfectures de Boké et Téliélé.

Vu la demande réf.CBG.DG.319.2018, du 12 septembre 2018, relative au renouvellement du Certificat de Conformité Environnementale de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG);

Vu le rapport de mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale 2018 de la CBG ;

Vu le rapport de mission de contrôle de mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale de Juillet 2019 du BGEEE;

Vu l'application effective des mesures tendant à supprimer, éviter, minimiser ou compenser les impacts négatifs du projet sur les milieux récepteurs et humains susceptibles d'être affectés par les activités du projet, et à optimiser les impacts positifs du projet ;

Le présent Certificat de Conformité Environnementale, valable pour une durée d'un an (du 02 aout 2019 au 01 août 2020) et renouvelable après évaluation jugée satisfaisante de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale, est délivré à la **COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINEE (CBG) S.A,** pour servir et valoir ce que de droit.

Mohamed Oyé GUILAVOGUI